

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 54 (1981)

**Heft:** 9

**Buchbesprechung:** Bibliographie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

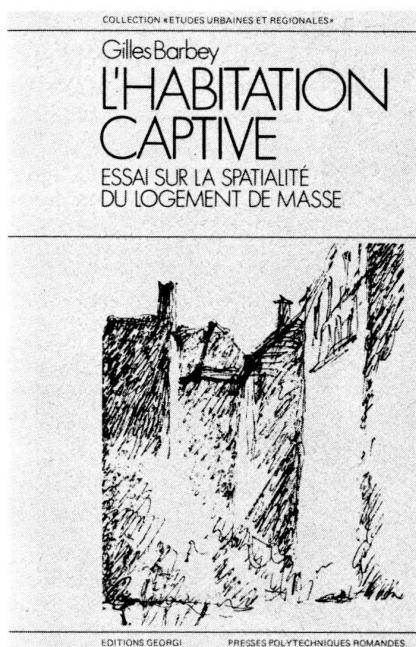
#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie



**Gilles Barbey**

### ***L'Habitation captive***

*Essai sur la spatialité du logement de masse*

*Preface de Roger-Henri Guerrand*

*Dessins de l'auteur*

Cet ouvrage s'efforce de combler une double lacune, en expliquant d'abord l'éclatement des villes au XIX<sup>e</sup> siècle sous la pression démographique et la multiplication du logement de masse, et en apportant ensuite une information sur l'intérieur de l'habitation et le micro-espace. *L'Habitation captive* fait le point sur la spatialité de la ville et du logement à l'appui des sciences sociales et de l'histoire, esquisse des orientations passées sous silence par la littérature consacrée à l'habitation, et analyse un certain nombre de caractéristiques de la relation individuelle à l'espace domiciliaire.

Ce livre se situe à la rencontre de plusieurs domaines (l'histoire sociale, la sociologie urbaine, l'analyse spatiale) en cherchant à cerner la problématique de l'habitat de masse et du vécu de l'habitant.

#### **Table des matières:**

Préface — Introduction — Naissance du logement de masse: Les ténements de New York/Les cités ouvrières de Paris/Les Mietkassen de Berlin/Logement de masse et urbanité — Mécanismes du logement de masse: La caserne locative/Agrégat du logement et distribution palière — Morphologie du logis: L'enfilade des pièces/Le plan traversant/L'antichambre médiane/Logis unique et multiple — Le vécu du logis: La cosmicité du logis/L'intimité domestique/L'intime et le privé/Représentations du logis — La spatialité domestique: Evolution de la spatialité/La culture du logis — Bibliographie.

Barbey, G., *L'Habitation captive*  
ISBN 2-604-00052-0, 1980,  
16 x 24 cm, broché, 136 pages,  
15 dessins, 24 fr.  
Editions Georgi, 1813 Saint-Saphorin,  
Suisse.

**Département fédéral  
de justice et police  
Office fédéral de l'aménagement  
du territoire**

***Etude relative  
à la loi fédérale  
sur l'aménagement  
du territoire***  
***408 p., 32 fr. Berne, 1981***

La loi fédérale sur l'aménagement du territoire est en vigueur depuis bientôt un an et demi; le besoin se fait sans cesse sentir de clarifier les domaines importants qu'elle couvre — ne serait-ce

que parce que, selon la Constitution, le législateur a dû se borner à édicter des «principes». Cette étude devrait permettre de donner une réponse à des questions touchant l'interprétation de la loi.

**En introduction**, cet ouvrage traite de l'art. 22<sup>quater</sup> Cst., base constitutionnelle de la loi: comment cet article sur l'aménagement du territoire a-t-il été introduit dans la Constitution? Quelle est la nature du mandat législatif qu'il confère? Comment la Confédération «encourage»-t-elle et «coordonne»-t-elle les efforts des cantons en matière d'aménagement du territoire; de quelle manière en «tient-elle compte» dans l'accomplissement de ses tâches?

Pour l'essentiel, ce travail met en lumière **les diverses propositions de la loi**. Comme les ouvrages et la jurisprudence concernant la loi sur l'aménagement du territoire font bien souvent défaut (et cela est compréhensible) ou qu'ils se réfèrent au droit (cantonal) de l'aménagement du territoire existant et ne peuvent être adaptés sans autre au nouveau droit fédéral, cette étude s'appuie au premier chef sur les travaux préparatoires du projet de loi ainsi que sur les débats parlementaires qu'il a occasionnés, sans oublier les procès-verbaux des commissions des deux Conseils. Aux articles de la loi regroupés sous un titre, chapitre ou paragraphe correspondent des remarques générales. Dans l'étude des diverses dispositions, l'accent a été mis sur les développements concernant les buts et principes de l'aménagement du territoire (art. 1 et 3), le plan directeur (art. 6-12), les exceptions hors de la zone à bâti (art. 24) et la protection juridique (art. 33 s.). Un index détaillé permet au lecteur de trouver facilement le sujet qui l'intéresse.

Cette publication — disponible en allemand et en français — s'adresse aux autorités, aux associations et aux particuliers; juristes, aménagistes et professionnels intéressés. Pour sa rédaction, on s'est efforcé d'utiliser un langage simple et intelligible.

**R4**  
**BEFEL**  
**MASTIX**

DOCUMENTATION :

JOINT DE REPRISE DE BETONNAGE ENTRE  
**«RADIERS & MURS»** BFL - MASTIX **R4**

MASTIX S.A., Rumine, 48 - 1005 - LAUSANNE ■ Téléphone : 021 23 42 78